

Rapport du groupe de travail « Journal de 19h30 (RTS Un) »

Séance du 27 janvier 2020

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Le 28 août 2019, la RTS a introduit une nouvelle formule du journal de 19h30. En préambule, le Conseil du public souligne la grande qualité de ce rendez-vous de l'information qui participe largement à l'identité de la RTS auprès du public romand. Cette qualité s'illustre par le choix des sujets traités qui donne la priorité aux informations nationales mais aussi par la présence quotidienne de plusieurs sujets internationaux qui bénéficient d'un développement à l'antenne. Une hiérarchisation judicieuse de l'actualité ainsi qu'un traitement objectif de celle-ci témoigne du professionnalisme de l'équipe rédactionnelle qui veille généralement à équilibrer les différents points de vue nécessaires à sa bonne compréhension. Dans la nouvelle formule, les sujets sont traités de manière concise et rythmée, ce qui facilite leur lecture sur les réseaux sociaux prisés du jeune public. Mention également pour le nouveau décor plus chaleureux, l'habillage graphique et l'apparition de la réalité augmentée qui donnent un vrai coup de neuf au journal. Cela dit, le Conseil du public constate que la présentation de l'édition de la semaine doit encore trouver ses marques.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Examen de la nouvelle formule du 19h30 (semaine/week-end) introduite fin août 2019.

b) Période de l'examen

Période du 9 au 22 décembre 2019 (14 éditions)

c) Examens précédents

15 avril 2013 et 28 avril 2015 (suivi des recommandations)

d) Membres du CP impliqués

Gérald Berger (rapporteur), Claude-Alain Kleiner, Marc Oran, Pauline Schneider

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

cf. points a) et b)

3. CONTENU DE L'EMISSION

a) Pertinence des thèmes choisis

En annexe et à titre d'exemples, le groupe de travail a listé les sujets traités dans quelques-unes des émissions analysées. Il ressort de ces analyses que le 19h30 traite la semaine en moyenne 12 à 15 sujets par édition, dont 5 à 7 environ font l'objet d'un développement (reportage, interview, rappel historique, etc.) qui dépasse une information strictement factuelle. Le week-end, l'émission traite moins de sujets (8 à 9) mais elle est enrichie de rubriques particulières (voir ci-dessous). Le choix des sujets qui font l'objet d'une annonce en ouverture du journal paraît généralement adéquat et correspond, à notre avis, à une hiérarchisation judicieuse de l'information. Cela dit, l'échec de la COP 25 aurait pu, par exemple, être privilégié par rapport à la fermeture de la centrale de Mühleberg déjà évoquée dans une précédente édition (édition du 15 décembre). A ce propos, le 19h30 a proposé deux sujets (l'un tourné à Kerzers, l'autre à Mühleberg), à quelques jours d'intervalle, totalement redondants (avis de la population). A notre avis, celui de Kerzers n'était dès lors guère pertinent. Lorsque l'actualité le permet, le 19h30 donne la priorité à l'actualité nationale (ouverture du 19h30 et nombre de sujets) par rapport à l'actualité internationale, ce qui est à saluer. Cela dit, cette dernière tient une place relativement importante (en comparaison par exemple avec des journaux français) dans chacune des éditions et fait l'objet (2 à 4 fois par édition) d'un développement, ce qui est également à souligner. Force est de constater que la balance des sujets traités (national, international, société, sport et quelquefois culture) au sein de chaque édition est excellente, tout comme la longueur adéquate de chacun de ceux-ci et le rythme du montage. Lors d'une précédente analyse, le CP avait regretté la redondance des thèmes du 19h30 (faits, images, etc.) avec « Couleur locale » et le 12h45. Force aussi est de constater que cette critique n'a plus lieu d'être en raison de la nouvelle ligne éditoriale de « Couleur locale », mais aussi compte tenu de l'effort réel d'enrichir ou d'approfondir le propos et les images dans l'édition du soir (par rapport au 12h45). Cela dit, on peut regretter que la culture tienne une place plutôt maigre dans le 19h30 (à peine un sujet culturel toutes les 2 ou 3 éditions, nécrologies comprises !) même si l'on sait que celle-ci est plutôt traitée au 12h45.

Les nouvelles rubriques introduites dans les éditions du week-end (« En terrain connu », Grand interview du dimanche) sont les bienvenus dans la mesure où l'actualité y est moins abondante. Cela permet d'approfondir des sujets « locaux », des problématiques sociétales, ou de soumettre à la question des personnes de pouvoir. Jennifer Covo et Darius Rochebin excellent dans ces interviews du dimanche soir. Leur sourire et leur affabilité sont les armes idéales qui leur permettent de poser à leurs invités les questions qui dérangent.

Il y a lieu enfin de relever la présence, désormais plus nombreuse semble-t-il, de sujets concernant la Suisse alémanique et le Tessin ou repris des collègues alémaniques et judicieusement adaptés pour le public romand. Ceci est à saluer dans la mesure où cela correspond à un vœu du CP maintes fois exprimé.

b) Crédibilité

De manière générale, il y a lieu de saluer le traitement des informations diffusées dans le 19h30, traitement qui illustre pleinement la crédibilité et le professionnalisme de l'émission et de ses journalistes. Les points de vue différents y sont généralement présentés de manière équilibrée, soit au sein même du sujet traité, soit par le biais d'une interview complémentaire ou de la présence d'un(e) invité(e) sur le plateau, voire par un sujet complémentaire lors l'édition suivante (précédé d'une mise en perspective). Par ailleurs, il semble qu'une approche « constructive » de l'actualité soit désormais privilégiée. Cela dit, des progrès pourraient être faits, en particulier lors d'entretiens sur le plateau. Il y aurait parfois lieu de mieux « serrer » l'invité. Deux exemples : lors de l'édition du 19 décembre, à propos des forfaits fiscaux, l'analyse du fiscaliste invité est totalement unilatérale et Philippe Revaz le laisse dérouler tranquillement son argumentaire ; lors de la même édition concernant le procès à venir de Julian Assange, Philippe Revaz donne l'impression d'abonder dans le plaidoyer « pro domo » de son invité. A contrario, Jennifer Covo (édition du 15.12) ne « lâche » pas le directeur d'Uber en posant des questions qui mettent en cause ses affirmations. Dans un autre registre, le sujet sur la vulve (édition du 10.12) a été traité, à cette heure de grande écoute, par Philippe Revaz avec tact et élégance.

Si les « directs » se sont globalement améliorés dans la forme (voir ci-après), il n'en reste pas moins qu'il reste une grande marge de progression. A titre d'exemples, le direct (édition du 15.12) à propos du Léman

Express n'était qu'un alignement de banalités. Il en est de même en ce qui concerne celui du 14.12 (la réception des prix Nobel à Genève) au point d'en être caricatural.

c) Sens des responsabilités

Les analyses émises ci-avant démontrent le grand sens des responsabilités de l'équipe qui produit le 19h30. Bonne couverture de l'actualité nationale et internationale, traitement objectif et équilibré de l'information sont les qualités principales du 19h30. Par ailleurs, la forme rythmée et équilibrée de chacun des sujets en permet une lecture aisée sur les réseaux sociaux. En cela, les producteurs de l'émission ont le souci d'attirer le jeune public.

Lors d'une précédente analyse, le CP avait relevé la politique de la direction de l'information concernant le fait de citer ou non l'identité de l'accusé(e) dans une procédure judiciaire. Cette question s'est posée au sujet du jugement d'Yves Allegro (édition du 9.12). Il serait utile que la direction de l'information réexplique (jurisprudence à l'appui) sa politique en la matière.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Au vu des émissions analysées, le 19h30 est pleinement conforme à la charte RTS et aux règles de déontologie.

4. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

La structure de l'émission est jugée excellente. Les 5 sujets mis en exergue (au début du journal) servent de mise en bouche et les extraits diffusés, ainsi que la brève présentation de l'invité-plateau, jouent bien leur rôle de « teasing ». Comme dit précédemment, les sujets sont montés et traités avec rythme et dans une longueur adéquate. Les images « maison » (lors de reportages) sont de grande qualité. Les interventions des présentateurs (-trices) sont claires et concises, avec un souci de se faire comprendre par un large public.

Dans la nouvelle formule, l'émission a conservé sa durée adéquate d'une trentaine de minutes. Cela dit, le risque que le public s'échappe ensuite vers la concurrence est réel. La météo suffit-elle encore à retenir le public à l'heure où des applications dédiées sur les smartphones vous la fournissent en direct ?

b) Animation

Mention d'abord pour le « décor » où la dominance de blanc qui aseptisait le cadre a été remplacé par des couleurs chaudes (rouge/orangé). La signalétique rouge/blanc/noir est élégante et bien lisible. Le choix de la table imprime une transparence à l'image qui sied bien à une émission d'information. Cela dit, celle-ci semble bien trop grande quand il n'y a pas d'invités. La majorité du groupe apprécie que, désormais, le (la) présentateur(-trice) accueille le téléspectateur debout (comme s'il/elle venait à nous) avec une caméra qui effectue un travelling latéral avant. On peut parfois regretter que la position assise soit vite privilégiée, même si certains (en particulier le week-end) s'essaient à privilégier la position debout. Mention également à l'utilisation désormais de la réalité augmentée ainsi qu'aux infographies et animations très lisibles et utilisées à bon escient.

Il y a lieu de relever que, de manière générale, les commentaires des spécialistes « maison » en studio et des correspondants sont désormais mieux maîtrisés verbalement. Ils ne sont plus rivés à leurs papiers (sauf de notables exceptions), ce qui rend leurs propos beaucoup plus compréhensibles. Cela dit, la chasse aux « heu », aux « hein », voire aux « ouais » demeure ouverte !

Le changement de présentateur en semaine ne fait pas l'unanimité au sein du groupe de travail. Pour certains, il donne l'impression de ne pas être à l'aise et de manquer d'empathie. Pourquoi aussi nous dire tous les soirs, en préambule, que « nous sommes en direct », alors que cela paraît aller de soi. Certes, il faut lui laisser un temps d'adaptation.

De son côté, l'équipe féminine a parfaitement trouvé ses marques avec une mention à Jennifer Covo parfaitement à l'aise et intervieweuse affûtée. Enfin, Darius Rochebin a d'emblée imprimé sa marque aux journaux du week-end, notamment par sa chaleur humaine, son talent pour dire les choses avec les bons mots et les bonnes formules et avec un choix d'invités prestigieux confrontés à des questions toujours pertinentes de sa part.

5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

Les sujets du 19h30 trouvent un écho relativement important sur les réseaux sociaux (avec des pics en fonction de l'actualité), preuve que le format du 19h30 a trouvé son public sur ces derniers. Par ailleurs, la rédaction documente ses réflexions sur Twitter. Enfin la création d'Info/Verso permet un dialogue, voire un débat bienvenu entre les rédacteurs (-trices) et le public.

6. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE www.rtsr.ch

- Présentateurs agréables, clairs, accessibles, etc. Rythme dynamique mais sans précipitation. Sujets d'actualité variés. Merci beaucoup.
- Bonne évolution, la RTS a compris et est très réactive. Elle remplit bien son mandat, mieux depuis la votation no billag avec une meilleure efficacité. M. Revaz est super à l'antenne.
- Les nouveaux présentateurs sont excellents.

7. AUTRES REMARQUES

Les présentateurs ont une propension à user d'anglicismes alors qu'il existe des formulations adéquates en français, ce qui est regrettable.

8. RECOMMANDATIONS

(-)

15 janvier 2020, Gérald Berger, rapporteur